

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



Abidjan, le

NOTE DE SERVICE N° 185 /DU 22 OCT 2012
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Liste des producteurs bénéficiaires
de l'exonération de la taxe spéciale
sur les boissons alcoolisées à l'importation.

Réf. : Courrier UNIFABCI du 09/10/2012

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service la liste actualisée des membres de l'Union Nationale des Industriels et Fabricants de Boissons alcoolisées de Côte d'Ivoire (UNIFABCI), bénéficiaires de l'exonération de la taxe spéciale sur les boissons à l'importation de l'alcool éthylique non dénaturé :

1. SODIALCI
2. SIFAB
3. MIB
4. AGENA INDUSTRIE
5. DISTILLERIE TROPICALE
6. GLOBAL INDUSTRIE
7. REDDY'S GLOBAL
8. CHIEP DISTILLERIE LIMITED
9. ITRACOM

J'invite, en conséquence les services à prendre en compte, la liste concernée.



Col. Maj. ISSA COULIBALY